

mais tout-à-coup, dans le fort de cet important marché, son mutisme le prend et le force, bon gré malgré, à tout quitter pour courir à son vœu.

La seconde fois il revenait de Lyon, c'était la veille de la Chandeleur. Son coche se brise en route. Cet accident le retarde d'une journée et la Chandeleur se passe encore sans qu'il lui soit possible de remplir son vœu. La parole lui est aussitôt retirée et la langue ne lui fut ensuite rendue qu'après satisfaction donnée à la Vierge Marie.

Nous pourrions bien citer encore une dernière infraction de sa part, si celle-ci pouvait compter. Toutefois cet *alibi* fut le dernier. Ce fut, dit le peuple, quand, chargé d'ans et assez bien rempli des biens temporels par la protection de la Vierge, le fileur de soie quitta la vie, la veille même de la Chandeleur. Mais il ne fit défaut cette fois que pour aller dire son rosaire dans l'autre monde, au sein de toutes les béatitudes que la Vierge tient en réserve pour les affligés.

Enfin, le Muet de la Croix-blanche existait du temps du P. Poiré. Ses allées, ses venues à Valfleury, et ses stations auprès de la Croix-blanche, en arrivant comme en partant, ont eu lieu pendant que ce R. P. jésuite visitait Valfleury pour recueillir les miracles de la Vierge. Tout le pays, du reste, a connu le Muet dont l'arrivée annonçait la Chandeleur, et c'est parce que sa légende est encore dans la mémoire du peuple, et c'est parce qu'elle lui est d'un religieux enseignement que nous l'avons reproduite.

Comme enseignement, elle dit, cette légende, d'abord aux filles-mères comme aux femmes-mères, que sous peine de malédiction, elles ne doivent pas faire nourrir leurs enfants par d'autres femmes.

Ensuite aux bonnes âmes qui se sont *résolues*, elles et